



MUNICIPALITE DE SONVILIER

Place du Collège 1

2615 Sonvilier

FAC – 14 novembre 2025

DEGÂTS AU PATRIMOINE COMMUNAL

Le lundi 3 novembre dernier, de nouveaux dégâts au bâtiment de la halle de gymnastique ont été constatés.

Malveillance ou inconscience, des pétards ont été tirés contre la porte d'entrée de l'immeuble. Le montant des réparations n'est pas encore chiffré. Les premières déprédations qui avaient eu lieu le 1^{er} août ont occasionné des coûts estimés à environs CHF 60'000.—.

Le Conseil communal déplore ces actes qui auraient pu entraîner des conséquences graves si un incendie s'était déclaré. Il condamne fermement toute déprédation aux biens d'autrui, communaux ou privés.

Ces faits sont répréhensibles et une seconde plainte a été déposée auprès de la Police cantonale.

Sonvilier, le 14 novembre 2025

MUNICIPALITE DE SONVILIER